

Monsieur le Président, on ne répare pas une injustice avec une autre injustice, ni avec deux injustices, et trois injustices ne font certainement que rendre plus fautive la manière dont le Parlement et le gouvernement agissent ici aujourd'hui.

Pour conclure, pendant les quelques minutes dont je dispose avant dix-huit heures, il y a d'autres choses qui doivent être dites et précisées clairement, ce que mon chef fera demain, parce que je suppose que nous passerons directement à la deuxième lecture. Mais il y a des questions très importantes. Le leader du gouvernement à la Chambre a parlé de la question de l'impartition des contrats ou plutôt a refusé d'en parler. Le projet de loi C-26, qui a été adopté par la Chambre, prévoit des mises à pied dans l'éventualité où des tâches sont données à contrat. L'an dernier, le gouvernement a dépensé, tenez-vous bien, cinq milliards de dollars à l'impartition de contrats.

Je demande à la Chambre: avons-nous affaire à une caisse noire électorale? Y a-t-il des conservateurs qui ont tiré profit de cette impartition?

**Une voix:** Je vous prie de le croire.

**M. Dingwall:** Les jeunes travailleurs dans la fonction publique et ailleurs en ont-ils réellement bénéficié, eux?

**Des voix:** Mais non.

**M. Dingwall:** Je dis à la Chambre et aux téléspectateurs, monsieur le Président, que les cinq milliards de dollars dépensés à l'impartition de contrats représentent une autre forme de favoritisme à la Brian Mulroney dont nous avons vu maints exemples et dont nous sommes fatigués.

Le leader à la Chambre reste silencieux sur ce qu'ont pu dire les conseils de conciliation, et je terminerai mon propos sur cette citation, monsieur le Président. Voici ce que les conseils ont dit sur toutes les questions d'argent et d'échelles de salaires, voici ce qu'a conclu le conseil de conciliation—nommé en bonne et due forme par le gouvernement et par les représentants du syndicat—et je cite:

Toutes les questions précitées sont directement d'ordre monétaire. Il est évident que la solution à leur problème tient à ce qu'ils s'entendent sur des augmentations salariales de base. Toutefois, tandis que le syndicat garde une position flexible à ce sujet, l'employeur, lui, semble intransigeant.

### *L'ajournement*

Ce que le gouvernement tente de faire passer aujourd'hui à la Chambre des communes est absurde.

• (1800)

J'affirme, monsieur le Président, que nous refusons de donner notre appui à un gouvernement qui s'en prend à des gens qui font partie de syndicats, pour en faire les victimes de son incompétence.

J'aimerais vous proposer, monsieur le Président, de déclarer qu'il est 18 heures.

\* \* \*

[Français]

### MESSAGE DU SÉNAT

**M. le Président:** J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que le Sénat a transmis un message à la Chambre pour l'informer qu'il a adopté le projet de loi S-2, Loi de mise en oeuvre des conventions conclues entre le Canada et la Finlande, le Canada et la République fédérative tchèque et slovaque et le Canada et les États-Unis Mexicains en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et d'une convention conclue entre le Canada et les États-Unis Mexicains sur l'échange de renseignements en matière fiscale. . .

### MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

#### LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE

**M. Tom Wappel (Scarborough-Ouest):** Monsieur le Président, le 11 juin dernier, j'ai posé une question au très honorable premier ministre au sujet de la responsabilité ministérielle. La question avait trait à ce qu'on appelle maintenant l'affaire Al-Mashat. Nous n'avons pas eu l'occasion, dans le cadre restreint de la période des questions, d'aborder certains des points que j'ai mentionnés dans la question.

Je ne veux pas parler spécialement de l'affaire Al-Mashat, mais plus particulièrement de la question de la responsabilité ministérielle. Je vais m'efforcer d'exposer succinctement mon argument afin d'obtenir, si possible, une réponse directe du gouvernement.